

## Avis technique

### Recyclabilité d'un emballage multi-matériaux de type sac de croquettes pour chiens

#### PRESENTATION

- \* Demandeur : **ROYAL CANIN**
- \* Dénomination : **SATIETY SUPPORT 300 G**
- \* Description : **Sachet Doypack**
- \* Dimensions (cm) : **30 x 18 (mis à plat)**
- \* Masse (g) : **11,2**
- \* Type de produit emballé : **Croquettes pour chiens**



#### ELEMENTS CONSTITUANTS

- \* Corps de l'emballage : **Papier-carton, plastique (PE), colle**
- \* Type d'encre : **Base aqueuse - Impression RICOH Gel Ink**
- \* Type de colle : **sans colle**

#### COMPOSITION ET DONNEES COMPLEMENTAIRES DU CORPS DE L'EMBALLAGE

- |                                 |
|---------------------------------|
| * Papier - Carton : <b>56 %</b> |
| * Plastiques : <b>34 %</b>      |
| * Aluminium : <b>0 %</b>        |
| * Colles : <b>3,4 %</b>         |
| * Autres : <b>0 %</b>           |

- \* Élément majoritairement fibreux : **oui**
- \* Papier traité résistant état humide : **non**



#### PRE-REQUIS

Conformément à l'avis général concernant l'impact des emballages ayant contenu des denrées alimentaires sur le recyclage du papier-carton (AG n°2), cet emballage devra être vidé de tout débris alimentaire pour pouvoir être intégré à la filière papier-carton.

## EVALUATION DES IMPACTS

CARACTERISTIQUES EVALUEES LORS DU RECYCLAGE	CORPS DE L'EMBALLAGE		
RENDEMENT FIBREUX	Moyen		
MATIERES DISSOUTES ET COLLOÏDALES	Vernis	Encre	Colle
	-	∅	∅
ÉNERGIE DE PULPAGE	Pas de difficulté particulière de remise en suspension		

\* en condition minimale d'utilisation    \*\* incluant humidité naturelle et liquide résiduel

 Attention    ∅ Pas d'impact     En cours d'étude    **>Impact environnemental**

## CONCLUSIONS DU CEREC

L'emballage est constitué de plus de 50% (en poids) de fibres cellulosiques : cet emballage relève donc de la filière emballage papier-carton. De plus, l'absence de difficulté particulière de remise en suspension et d'élimination de la fraction plastique de l'emballage étudié, le CEREC émet un avis favorable quant à sa recyclabilité au sein de la catégorie 5.03A par référence à la Norme EN 643 regroupant les emballages en papier-carton complexés relevant du circuit municipal.

## RECOMMANDATIONS DU CEREC

### ECO-CONCEPTION : PISTES D'AMELIORATIONS DE L'EMBALLAGE

Au-delà de la recyclabilité de l'emballage dans les conditions de régénération utilisées, certains éléments pourraient être améliorés, notamment :

- la part importante de la fraction plastique. Le CEREC recommande ainsi les deux orientations suivantes :
  - la minimisation de cette fraction, tout en veillant à ne pas augmenter sa fragmentation lors de la phase de pulpage ;
  - sa substitution, dans le cadre du respect de fonctionnalités équivalentes, par une solution alternative destinée à réduire davantage les taux de rejets pour l'industrie papetière sans accroître, toutefois, la difficulté du recyclage ;
- l'utilisation d'un fil de couture en polyester servant de système de fermeture. Le CEREC recommande sa substitution par un lien composé de fibres de cellulose sous condition que celui-ci apporte une fonctionnalité identique.

### CONSIGNES DE TRI

Le CEREC préconise l'ajout d'un pictogramme recommandant :

- de séparer le fil servant de système de fermeture et de le placer dans le bac destiné aux ordures ménagères
- de placer le sac de croquettes SATIETY SUPPORT dans le bac destiné aux emballages recyclables

## VALIDATION



Maryon PAILLEUX

Avis Technique n°57



Philippe HEINRICH

Date de validation : 20/09/2013